

Liste des investissements en matériels agro-environnementaux éligibles CUMA Du 13 Janvier au 31 mai 2020	Montant plafond retenu de l'investissement en Euros HT pour le calcul de la subvention	Montant d'aide possible maximum
<b>Gestion de la biodiversité</b> (matériel innovant ou permettant une gestion écologique et durable des bords de champs et/ou une valorisation des produits de taille du bocage) dont :		
Déchiqueteuse à grappin	75 000	30 000 €
Broyeur à bûchettes	20 000	8 000 €
Fendeuse	15 000	6 000 €
Barre d'effarouchement	8 000	3 200 €
Nacelle	20 000	8 000 €
Scie circulaire forestière	15 000	6 000 €
Sécateur	7 700	3 080 €
Matériel de fauche sous clôtures	8 000	3 200 €
Broyeur d'accotement	7 000	2 800 €
<b>Gestion des intrants de fertilisation</b> (matériel innovant ou permettant des apports organiques pertinents et précis [Utilisation d'un DPAE obligatoire] en substitution d'engrais minéraux) dont :		
Composteuse / Retourneur d'andains	38 000	15 200 €
Table d'épandage grande largeur (épandage possible > 12m) (DPA obligatoire)	20 000	8 000 €
Système d'épandage sans tonne et équipement	60 000	24 000 €
Enfouisseur à disques ou injecteur prairie (DPA obligatoire)	20 000	8 000 €
Rampe à pendillards ou rampe à patins (DPA obligatoire)	20 000	8 000 €
<b>Substitution des intrants phytosanitaires par le désherbage mécanique</b> (matériel innovant ou permettant des itinéraires techniques sans produits phytosanitaires) dont :		
Bineuse (options incluses), bineuse buteuse, désherbineuse	10 000	4 000 €
Bineuse avec système de guidage incorporé	20 000	8 000 €
Bineuse autoguidée in row pour cultures légumières ou maraîchage	35 000	14 000 €
Ecimeuse	8 000	3 200 €
Dédrageonneuse	16 000	6 400 €
Herse étrille	10 000	4 000 €
Houe rotative, roto étrilleuse	13 000	5 200 €
Broyeur de fanes de pommes de terre (1 billon)	7 000	2 800 €
Broyeur de fanes de pommes de terre grande largeur (2 billons et plus)	35 000	14 000 €
<b>Gestion de l'herbe et valorisation des systèmes herbagers</b> (matériel permettant l'évolution vers des MAEC systèmes SPE ruminants) dont :		
Fauçonneuse (largeur de travail ≤5m)	8 000	3 200 €
Fauçonneuse (largeur de travail >5m)	12 000	4 800 €
Fauçonneuse conditionneuse (largeur de travail ≤5m)	20 000	8 000 €
Fauçonneuse conditionneuse (largeur de travail >5m)	30 000	12 000 €
Fauçonneuse autochargeuse	30 000	12 000 €
Faneuse	10 000	4 000 €
Andaineurs ≤ 5 m	7 000	2 800 €
Andaineurs > 5 m	14 000	5 600 €
Andaineur à tapis * Nouveau	30 000	12 000 €
Pick-up herbe, luzerne, trèfle... pour ensileuse	14 000	5 600 €
Presse Enrubanneuse	50 000	20 000 €
Remorque autochargeuse	70 000	28 000 €
Enrubanneuse monoballe	15 000	6 000 €
Enrubanneuse en continu	40 000	16 000 €
Outil spécifique pour la régénération des prairies	14 000	5 600 €
Arracheuse, chargeuse, distributrice de betteraves	35 000	14 000 €
Désileuse automotrice *Uniquement premier achat	25 000	10 000 €
<b>Agriculture de précision et de conservation des sols</b> (matériel innovant permettant l'allongement des rotations, protégeant les sols et limitant l'érosion, matériel de précision limitant l'usage d'intrants) dont :		
Système de Débit Proportionnel à l'Avancement	4 000	1 600 €
Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants	10 000	4 000 €
Rouleau à lames (pour destruction des couverts végétaux) de type rouleau « faca »	8 000	3 200 €
Semoir à disque spécifique exclusivement pour semis direct sous couvert sans travail du sol, semoir pour strip-till ou semoir pour sur-semis ;semoir pour semis direct à l'arrière d'une	30 000	12 000 €
Semoir d'enherbement inter-rang ; semoir sous culture sans travail du sol (pour enherbement ou couverts végétaux)	7 000	2 800 €
Système d'ajustement de la pression des pneumatiques ou effaceur de traces de roues	8 000	3 200 €
Équipements de gestion des pollutions ponctuelles : poste de lavage, plate forme de remplissage, système de traitement des effluents, sécurisation local de stockage	12 000	4 800 €
<b>Matériels de productions végétales spécialisées</b> (matériel innovant ou spécifique de production et de désherbage) dont :		
Matériel de désherbage et de broyage inter-rangs	8 000	3 200 €
Matériel d'éclaircissage mécanique	7 000	2 800 €
Barbutteuse (permettant de réaliser des mini barrages entre les rangs de cultures dans les cultures légumières buttées)	7 000	2 800 €
Récupérateur de menue-paille avec caisson	45 000	18 000 €
Robot de désherbage mécanique multi-rangs	50 000	20 000 €

## INFORMATION

Nouveau !

- **Dépôt de la demande en ligne sur le site de la Région Bretagne**
- Taux de subvention unique de 40%.
- **Matériel neuf uniquement.**
- **Un devis par type de matériel précisant la marque et le modèle souhaité.**
- Dépense minimale 6 000€ HT, maximale 100 000€ HT.
- Le dépôt d'un dossier de demande de subvention n'engage pas le financeur à financer l'investissement
- Les investissements ne doivent pas être engagés (paiement acompte, achat, signature bon de commande ou devis...) avant d'avoir obtenu de la Région Bretagne **un accusé de réception** du dossier de demande complet.

**Des critères de sélection pourront être retenus, selon l'enveloppe budgétaire allouée sur 2020!**

**Un dossier peut concerner plusieurs investissements! vous aurez jusqu'en 2024 pour faire ou non l'investissement!**

### Documents à joindre à la demande

- Statuts
- Devis estimatif détaillé
- Relevé d'identité bancaire IBAN
- K-Bis à jour
- Liste matériel détenu en Cuma précisant l'année d'achat



### CONTACT

FD CUMA Morbihan  
CS 62398  
56009 VANNES CEDEX  
KERLEAU Julie: 02.97.46.32.08  
[julie.kerleau@cuma.fr](mailto:julie.kerleau@cuma.fr)